

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3673>

**" La nature est un bien
commun, pas une
marchandise. Non à leur
économie verte !"**

- Interviews et textes de références -
Date de mise en ligne : vendredi 13 avril 2012

Description :

La route de Rio+20 / La planète, les puissants et les peuples : une note d'ATTAC France

Rencontres Sociales

La route de Rio+20 / La planète, les puissants et les peuples : une note d'ATTAC France

Quarante ans après la Conférence internationale de Stockholm sur l'environnement en 1972, vingt ans après le Sommet de Rio sur l'environnement et le développement en 1992, l'Assemblée générale des Nations unies a convoqué une nouvelle Conférence internationale sur le développement durable, qui se tiendra à Rio de Janeiro, au Brésil, du 20 au 22 juin 2012. Quel est l'état de la planète ? Quel est le bilan de plus d'un demi-siècle de conférences et de politiques internationales de l'environnement ? Que vont tramer les puissants à ce nouveau sommet ? Quelles sont les exigences et les alternatives qui s'exprimeront au Sommet des peuples ?

Un réchauffement climatique qui pourrait atteindre 6° en 2100 selon les modèles les moins optimistes, 60 % des écosystèmes de la planète dégradés ou gérés de façon non soutenable, des mers qui se vident de poissons, un pic du pétrole conventionnel déjà atteint en 2006 annonçant un difficile avenir énergétique, un taux de disparition des espèces mille fois supérieur au taux d'extinction de périodes géologiques ordinaires, 25 % des plantes à fleurs menacées d'extinction... la planète est en danger. Les scientifiques parlent ainsi désormais de l'anthropocène pour désigner la nouvelle ère géologique née avec la révolution industrielle qui a fait de l'espèce humaine une force géologique majeure et perturbatrice sur la planète. La crise écologique planétaire actuelle trouve ses origines dans un modèle de développement et un système énergétique nés avec la révolution industrielle. Tous les indicateurs en montrent une aggravation exponentielle depuis 1945, avec des modes de production, d'échange et de consommation de masse... pour une minorité de la population mondiale. Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, le pétrole est devenu la source majeure d'énergie, permettant le règne de l'automobile mais aussi la mécanisation et la chimisation d'une agriculture productiviste. Des millions de tonnes de déchets, gaz à effet de serre et polluants industriels ont été émis, menaçant les équilibres du climat et les écosystèmes.

Un Sommet des peuples et une journée d'action globale pour imposer nos voies alternatives !

Face à la conférence officielle, les mouvements sociaux et écologistes brésiliens ont décidé d'organiser un Sommet des peuples « pour la justice sociale et écologique, contre la marchandisation de la vie et pour la défense des biens communs » qui se déroulera du 15 au 23 juin, au centre de Rio de Janeiro. Construit comme un espace alternatif, autonome et parallèle à la conférence officielle, il aura pour objectif d'élaborer des propositions, positions et campagnes communes permettant d'établir une déclaration des peuples alternative à la déclaration des chefs d'État ou de gouvernement.

Dès l'immédiat après-guerre, la question environnementale avait pourtant fait son apparition à l'agenda mondial. Les États-Unis, l'URSS et les puissances coloniales rivalisent alors sur la mobilisation intensive des ressources de la planète. Lors des premières conférences des Nations unies, on parle un peu de protection de la nature, mais surtout de grands projets d'aménagement, d'« usage optimal » des ressources. Malgré les critiques autour des « limites de la croissance » et la montée des mouvements écologistes, la poursuite de modèles économiques sans considération pour les équilibres écologiques ne sera pas remise en cause, souvent sous prétexte de l'accès au développement des pays du Sud. À partir du milieu des années 1970, le génie génétique doit permettre de nourrir la planète avec moins de pétrole, tandis que la « nouvelle économie » et les technologies de l'information sont censées réduire l'empreinte écologique de l'économie.

Le développement durable proposé dans les années 1980 était en principe fondé sur l'équilibre de ses trois piliers, le social, l'écologique, l'économique. Mais, entre le Sommet de Rio de 1992 qui en avait validé les contours et aujourd'hui, ce principe de développement durable a succombé sous le poids du pilier économique. Finalement, la

déferlante néolibérale, la *realpolitik* des États et le déclin de la capacité d'action des Nations unies l'ont écarté.

À présent, pour masquer le désastreux bilan de l'ambitieux Sommet de la Terre de Rio en 1992, la nouvelle promesse qui doit prendre la relève c'est « l'économie verte ». Présentée par le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) comme « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources », elle pourrait résoudre l'ensemble des crises actuelles. Pourtant, sauf à croire aux contes merveilleux, difficile d'imaginer que les politiques, instruments et logiques qui ont suscité les crises actuelles puissent les résoudre.

Les populations sont toujours perçues comme incapables de gérer des biens communs. Les États et les Nations unies étant désargentés, c'est par l'action des entreprises et des banques, et grâce à la « finance innovante » et aux instruments de marchés, que la planète va être préservée et la nature « bien gérée ». Les 500 personnes les plus riches du monde ont un revenu combiné plus important que celui des 416 millions les plus pauvres et les 2,5 milliards d'individus vivant avec moins de 2 dollars par jour obtiennent 5 % du revenu mondial, alors qu'ils représentent 40 % de la population mondiale. Les 10 % les plus riches, qui vivent presque tous dans des pays à revenu élevé reçoivent 54 % du revenu mondial¹. Malgré cela, il ne sera pas question à Rio de la « transition juste » demandée par les syndicats. Pas plus que de justice environnementale exigée par les populations victimes de la spéculation sur les matières premières, de la spoliation de leurs terres, de la dégradation de leur milieu ou de la crétinisation publicitaire qui les somme de consommer des objets qui sont loin d'apporter une vie meilleure. Pour les promoteurs de l'économie verte, la Conférence Rio+20 n'est qu'une nouvelle étape visant à intégrer la nature dans un sous-système du système financier mondialisé.

Du développement durable à l'économie verte

Si la Conférence de Stockholm en 1972 avait posé la question environnementale et permis la création la même année du PNUE, c'est le rapport Brundtland, en 1987, qui promeut le développement durable, comme solution à la crise globale. Ce développement durable s'appuie sur trois piliers : une nouvelle « ère de croissance » pour répondre aux besoins humains, une équité sociale au sein de la génération actuelle et entre les générations, ainsi que le respect des écosystèmes. Le rapport insiste sur la nécessité du recours au multilatéralisme pour cela. Il exprimait alors un compromis entre les exigences environnementales des mouvements écologistes, la nécessité d'assurer la soutenabilité des activités pour perpétuer l'accès aux ressources et la lutte contre la pauvreté par le développement et la croissance économiques. La durabilité des sociétés suppose en effet que la sphère économique ne soit pas autonome et autoréférente, mais au contraire qu'elle soit partie d'une sphère sociale et d'une sphère écologique qui la déterminent et la cadrent. Ce compromis a toutefois été jugé trop écologiste et trop social-démocrate par les conservateurs et les néolibéraux. « Le mode de vie américain n'est pas négociable », déclarait ainsi Georges Bush à Rio en 1992.

Le Sommet de Rio 1992 aboutit néanmoins à une déclaration ambitieuse et à trois conventions internationales (climat, biodiversité, désertification) et une déclaration sur les forêts. Revendiqué par les peuples et les gouvernements du Sud, ce sommet reconnaît la responsabilité historique des pays industriels dans la crise écologique et instaure le principe d'une « responsabilité partagée, mais différenciée » des États. C'est en 1992 également que la souveraineté nationale sur les ressources est reconnue dans le cadre de la Convention sur la biodiversité, pour contrer le droit impérial des puissants à puiser dans le patrimoine commun. Enfin, les droits des peuples indigènes sur leur milieu de vie commencent à être reconnus.

D'un autre côté, ce sommet a accrédité l'idée que la croissance était la solution aux crises environnementales, notamment par l'amélioration des technologies, et il a mis en scène l'idée d'une efficacité supérieure des marchés pour gérer les ressources naturelles et l'environnement. Le modèle de Rio s'est trouvé imprégné de l'idée selon laquelle seuls des biens privés, auxquels on octroie une valeur monétaire, peuvent être correctement entretenus.

Selon la théorie économique libérale, le marché, grâce aux signaux et informations donnés par les prix, serait le meilleur outil à notre disposition pour affecter les biens, les gérer, atteindre un équilibre économique et par extension un équilibre écologique. Ainsi, la conservation de la biodiversité a d'abord été recherchée par l'appropriation et les brevets, par la commercialisation de ses éléments. Aujourd'hui, c'est en confiant cette fonction à des marchés innovants qu'elle est promise. Le marché et la propriété privée sont sacrifiés au nom de l'efficacité économique et écologique, allant de pair avec la dévalorisation de l'action politique multilatérale et volontariste, du domaine public et des communs.

Un sommet des émergents en pleine crise du multilatéralisme onusien

Entre 1992 et 2012, la situation géopolitique mondiale a bien changé. Le Brésil n'est plus seulement perçu comme le poumon de la planète, abritant l'essentiel de la forêt amazonienne. Il est aujourd'hui un de ces pays émergents qui comptent sur la scène internationale, capable de s'opposer aux pays du Nord lors des réunions du G20 mais aussi d'assurer un contrepoids aux velléités hégémoniques des États-Unis en Amérique du Sud. Ainsi, lorsque l'ex-président Lula a proposé d'accueillir cette nouvelle conférence internationale, il s'agissait de positionner définitivement le Brésil comme un acteur géopolitique incontournable des grands défis actuels. La Chine et le Brésil sont d'ailleurs deux des grands promoteurs de cette fameuse « économie verte ». Par l'intermédiaire de leurs banques de développement ou de leurs multinationales plus ou moins sous contrôle étatique, ils disposent de très importantes liquidités pour investir dans les divers pans de cette nouvelle expansion capitaliste.

Même s'il y aura bien moins de dispositifs concrets validés lors de Rio 2012 qu'en 1992, cette nouvelle conférence devrait faire date. Succédant à un G20 au Mexique (18-19 juin) qui portera notamment sur la « croissance verte », elle pourrait définitivement clôturer une courte période de moins de vingt ans au cours desquels le multilatéralisme et l'ONU ont connu un certain âge d'or. Aujourd'hui, l'ONU et ses agences sont de nouveau fortement affaiblies, notamment par le manque de moyens financiers et le peu d'entrain des États à faire vivre le multilatéralisme. Le pouvoir grandissant des multinationales fait craindre leur plus grande immixtion encore dans les négociations internationales, au point d'intégrer des positions décisionnelles à l'image du Forum mondial de l'eau dont Suez et Véolia sont à l'initiative. Dans ce cadre, on peut douter de la pertinence de la proposition de certains pays, dont la France, à doter l'ONU d'une Organisation mondiale de l'environnement, alors que cette dernière n'aura ni les moyens, ni la possibilité de faire du droit de l'environnement un droit supérieur au droit commercial et financier. Réduire les enjeux de Rio+20 à une question institutionnelle dépolitise les débats. Faire de la justice sociale, de la durabilité écologique et de la démocratie les trois points cardinaux de l'après Rio+20 nécessite des propositions de régulations bien plus ambitieuses.

L' "économie verte" est-elle le nouveau consensus de Washington ? Ce texte est tiré d'un document élaboré lors du Forum social mondial thématique de Porto Alegre qui s'est tenu en janvier 2012. Il est le fruit du travail d'un groupe qui s'est chargé d'analyser la première version de la déclaration finale de la conférence de Rio+20, publiée en janvier. Il est disponible en intégralité sur le site : <http://nogreeneconomy.org/>

" Dans les années 1980, confronté à une baisse de ses profits, le capitalisme a lancé une offensive massive contre les travailleurs et les peuples, cherchant à augmenter ses profits en élargissant les marchés et en réduisant ses coûts à travers la libéralisation financière et commerciale, la flexibilisation du travail et la privatisation des entreprises publiques. Ce massif « ajustement structurel » est connu sous le nom de « consensus de Washington ».

" Aujourd'hui, face à une crise encore plus profonde et complexe, le capitalisme lance une nouvelle attaque qui combine les mesures d'austérité du consensus de Washington - comme nous pouvons le voir en Europe - avec une offensive pour trouver de nouvelles sources de croissance et de profits à travers, en particulier, l' « économie verte ». Si le capitalisme a toujours été basé sur l'exploitation du travail et de la nature, cette dernière phase d'expansion capitaliste cherche à tirer profit de l'attribution d'une valeur monétaire aux capacités essentielles de la nature à donner la vie.

" Un document préparatoire pour la conférence Rio+20 sur le développement soutenable a été publié. Ce « projet

zéro » est titré « Le futur que nous voulons ». Au coeur de ce court texte on trouve un chapitre sur « l'économie verte dans le contexte du développement soutenable et de l'éradication de la pauvreté ».

" L'idéologie qui sous-tend le projet zéro est le rapport 2011 du PNUE (Programme des Nations unies sur l'environnement) « Vers une économie verte : les étapes pour le développement soutenable et l'éradication de la pauvreté » qui, lui, montre clairement l'objet réel qui est de développer le « capitalisme vert ».

" L'économie verte cherche à dissocier la croissance économique de la détérioration de l'environnement à travers un capitalisme tridimensionnel qui inclut le capital physique, le capital humain et le capital naturel (les rivières, les zones humides, la diversité biologique, etc.). Pour l'économie verte, la crise alimentaire, la crise climatique et la crise énergétique ont une caractéristique commune : l'absence d'allocation en capital. Elle considère donc comme essentiel de donner un prix aux services gratuits que les plantes, les animaux et les écosystèmes offrent à l'humanité au nom de la conservation de la biodiversité, de la purification de l'eau, de la pollinisation des plantes, de la protection des coraux et de la régulation du climat. Pour l'économie verte, il est nécessaire d'identifier les fonctions spécifiques des écosystèmes et de leur assigner une valeur monétaire, d'évaluer leur statut, de calculer la limite à partir de laquelle ils cesseraient de procurer les services et de concrétiser en termes économiques le coût de leur conservation avec comme objectif de développer des marchés pour chacun de ces services environnementaux. Car les instruments du marché seraient des outils puissants pour gérer « l'économie invisible de la nature ».

" Les cibles principales de l'économie verte sont les pays en développement qui ont la biodiversité la plus riche. Le projet zéro reconnaît même qu'un nouveau cycle d' « ajustements structurels » sera nécessaire : les pays en développement sont devant des défis majeurs pour réduire la pauvreté et assurer leur développement et une transition vers l'économie verte demandera des ajustements structurels qui pourraient induire des coûts additionnels pour leur économie.

" Mais l'économie verte n'est pas une vision futuriste : elle est déjà là ! Comme le dit le projet zéro, « nous soutenons le cadre politique et les instruments de marché qui effectivement réduisent, stoppent et inversent la déforestation et la dégradation des forêts ». C'est une référence à REDD (le mécanisme de réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et la dégradation des forêts), une initiative prise par la conférence des Nations unies sur le changement climatique qui consiste à isoler et mesurer la capacité des forêts à capturer et stocker le gaz carbonique. Tout cela pour permettre l'émission de certificats de réduction des émissions de gaz à effet de serre pouvant être commercialisés et achetés par des entreprises de pays du Nord. Nous avons pourtant vu l'impasse que constituent les marchés de crédits de carbone qui connaissent une bulle spéculative et ont servi avant tout à permettre aux multinationales du Nord de ne pas respecter leurs obligations environnementales !

" Les postulats de l'économie verte sont faux. La crise environnementale et climatique n'est pas un simple échec du marché. La solution n'est pas dans la fixation d'un prix à la nature. Celle-ci n'est pas une forme spécifique du capital. Il est faux de dire que nous n'attribuons de la valeur qu'à ce qui a un prix, un propriétaire et qui rapporte des profits. Les mécanismes de marché qui permettent les échanges entre êtres humains et nations ont prouvé leur incapacité à contribuer à une distribution équitable de la richesse. Le défi majeur pour pouvoir éradiquer la pauvreté n'est pas de croître indéfiniment, mais d'obtenir une distribution équitable de la richesse qui soit possible sous les limites du système terrestre. Dans un monde où 1 % de la population contrôle 50 % de la richesse de la planète, il n'est pas possible d'éradiquer la pauvreté et de restaurer l'harmonie avec la nature.

" Le capitalisme utilise le terme « vert » pour lancer un nouveau cycle d'expansion. Les entreprises et le secteur financier ont besoin des gouvernements pour fixer les nouvelles règles de l'économie verte, ce qui leur fournira des garanties et créera un cadre institutionnel favorable à la financiarisation de la nature.

" C'est pourquoi cette « économie verte » est le nouveau consensus de Washington qui doit être lancé à Rio+20 comme une nouvelle étape du capitalisme pour retrouver la croissance et les profits perdus. C'est n'est définitivement pas ce futur-là que nous voulons !

Géo-ingénierie : les projets fous des apprentis sorciers du climat

Construire des cheminées de 25 km de haut qui crachent des nuages de sulfates ou installer d'immenses écrans solaires dans l'espace pour bloquer le rayonnement, stimuler le plancton des océans par des engrais chimiques ou faire pousser des plantes génétiquement modifiées à grande surface de feuillage pour augmenter leur réverbération

sont quelques-uns des projets fous des promoteurs de la géo-ingénierie, poursuivant un rêve prométhéen de maîtrise de la nature.

Pour le groupe ETC, la géo-ingénierie est « la manipulation technologique volontaire à grande échelle des systèmes terrestres, notamment ceux liés au climat »². Face à des concentrations de plus en plus élevées de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et à l'absence d'accord équitable et efficace permettant d'atténuer les dérèglements climatiques, la géo-ingénierie propose un ensemble de dispositifs technologiques et techniques qui pourraient les réduire ou les ralentir. S'appuyant sur la croyance en une science salvatrice, la géo-ingénierie est promue comme une solution quasi miraculeuse. Sans réduire la consommation de combustibles fossiles, il serait possible de ne pas en supporter les conséquences. De nouvelles technologies pourraient ainsi remédier aux problèmes causés par l'usage d'anciennes technologies.

Ces projets ne sont pas de la science-fiction. À l'automne 2011, dans le cadre du projet SPICE3, qui implique plusieurs instances de recherche publique britannique ainsi que l'entreprise privée Marshall Aerospace, le matériel visant à injecter des particules aérosol dans la stratosphère devait être testé à grande échelle.

De nombreux projets de ce type sont soutenus par les gouvernements, notamment aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne, et bénéficient de financements de recherche conséquents. En juin 2009, dans le cadre des négociations sur le climat, il fut écrit - sans jamais nommer ces projets - que « les technologies environnementales fournissent des solutions gagnant-gagnant et permettent à la fois la croissance économique et la réduction du changement climatique ».

Ces technologies, supposées être des solutions aux dérèglements climatiques, n'agissent pas sur les causes et sont fondamentalement contraires au principe de précaution. En effet, elles ne sont généralement pas maîtrisées et leurs effets induits à l'échelle planétaire sont inconnus. Promues par les mêmes États du Nord qui ont provoqué le dérèglement climatique, elles sont officiellement sous le coup d'un moratoire pris lors de la 10e Conférence des parties à Nagoya en octobre 2010. Mais avec une exception pour les expérimentations scientifiques à petite échelle, menées dans un environnement contrôlé et sous juridiction nationale. Comme ces expérimentations ne peuvent généralement se faire que grandeur nature, le risque d'être mis devant le fait accompli est important. Vigilance est donc de mise ! Ne laissons pas la planète aux mains de ces apprentis sorciers !

Biodiversité : de la financiarisation des « ressources » à celle des « services »

La Convention sur la diversité biologique, adoptée à Rio en 1992, se donnait pour objectifs « la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques, notamment grâce à un accès satisfaisant aux ressources génétiques et à un transfert approprié des techniques pertinentes ». Il s'agissait de conserver la biodiversité par la mise en marché de ses « ressources génétiques ». Avec la montée des enjeux industriels liés aux biotechnologies, un nouveau régime « dur » de propriété intellectuelle sur le vivant est mis en place, avec la complicité des intérêts pharmaceutiques, par l'accord sur les ADPIC (Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) de l'OMC en 1995. _ La Convention sur la diversité biologique a ouvert la voie à un marché mondial de la biodiversité. En échange d'une consécration de brevetisation généralisée du vivant qui sert les intérêts des entreprises du Nord, le Sud obtient la reconnaissance de sa souveraineté nationale sur les « ressources biologiques », et un début de reconnaissance des savoirs et des droits des communautés locales.

Aujourd'hui, alors que les dispositifs mis en place en 1992 n'ont nullement ralenti l'érosion rapide de la biodiversité, les puissants et leurs experts prolongent leur logique idéologique néolibérale : après avoir marchandisé la biodiversité comme « ressource », il s'agit désormais de marchandiser la biodiversité comme « service ». La nature est désormais présentée comme une grande entreprise en réseau, qui nous fournit des services. Par exemple, les

forêts tropicales sont conceptualisées comme « des équipements, grands pourvoyeurs mondiaux de stockage de l'eau, de stockage du carbone, de conservation des sols » et d'hébergement de biodiversité (Steiner et Sukhdev, 2009).

Dans cette logique, conserver la nature suppose de mettre un prix à ses services, et de rémunérer ceux qui en sont les titulaires (communautés indigènes ou grands intérêts ayant investi dans les services écosystémiques). De nouveaux instruments de marché mettront en relation des offreurs de services et des acheteurs. De nouveaux fonds d'investissement fleurissent déjà pour investir dans les « services écosystémiques »⁴. Ainsi, en mars 2008, Canopy Capital a passé un accord financier avec la Réserve nationale d'Iwokrama (371 000 ha, 7 000 habitants) en Guyana, dans la forêt amazonienne. En échange du financement d'actions de conservation de la réserve, Canopy Capital a acheté non la terre en tant que telle, mais les droits sur les services écosystémiques de la réserve tels que le maintien de la pluviosité dans la région, le stockage de l'eau et du carbone et la modération du climat, qu'il pourra placer auprès d'investisseurs ou d'entreprises soumises à une obligation réglementaire de compensation. De nouveaux instruments de marché émergent : paiements pour services environnementaux, emprunts gagés sur l'environnement, marchés de la compensation biodiversité, etc. À ces instruments s'ajoutent des « produits dérivés biodiversité » qui pourraient amener des agents économiques à spéculer sur la disparition d'espèces comme d'autres ont spéculé sur l'écroulement des subprimes, ainsi que des produits liés à des emprunts hypothécaires gagés sur l'environnement. Ces emprunts hypothécaires sont placés auprès de communautés locales du Sud, pauvres en ressources économiques mais riches en ressources naturelles, qui empruntent selon un prêt de type microfinance, présentant la particularité d'être gagé sur l'environnement et conditionné par une bonne gestion du milieu. Les financiers ne disent pas ce qui adviendrait si les débiteurs se retrouvaient dans l'impossibilité de rembourser, comme ce fut le cas dans la crise du prêt immobilier de 2008 : leur territoire deviendrait-il la propriété des investisseurs ?

La reconquête des communs

L'économie verte promue dans la perspective de Rio+20 fait des droits de propriété privée émis sur la nature, ou sur les services qu'elle nous rend, la pierre angulaire des politiques à suivre et la condition de mesures efficaces et rationnelles pour la conservation des ressources. À cela, nous opposons la réappropriation des communs, confisqués par le capitalisme depuis son origine, aussi bien dans sa forme libérale qu'étatique, et spoliés de manière étendue dans le capitalisme néolibéral.

Toutes les sociétés ont inventé des modalités de gestion commune des « ressources », avec le souci de la préservation, du partage, du renouvellement : ce sont les « communs ». Au XXe siècle, le thème des communs avait quasiment disparu. La propriété était envisagée comme propriété-appropriation, soit sous l'angle de la propriété privée, soit sous celui de la propriété étatique. Les biens étaient privés ou publics, public pris ici au sens de gérés par l'État.

Le thème des « communs » apparaît à nouveau à la fin des années 1960, sous la forme de la tragédie des communs (G. Hardin). Dans cette perspective, la mise en place de droits de propriété sur les communs et l'extension de la sphère marchande seraient la garantie de la préservation des ressources. Ce processus de privatisation des communs a été engagé à partir de la fin des années 1970. L'accélération de la dégradation des écosystèmes est un démenti de ces politiques. Les sols qui restent fertiles ou les eaux qui restent poissonneuses sont le plus souvent ceux qui ont échappé à l'exploitation forcée de l'agro-industrie et à l'expropriation. Les travaux théoriques d'Elinor Ostrom montrent comment les communs, c'est-à-dire la gestion des ressources par des communautés d'usagers, permettent à la fois l'accès aux ressources et leur préservation.

Cette question, largement oubliée, surgit à nouveau dans le débat public dans les années 1980, à partir de mouvements sociaux qui s'opposent à la marchandisation des communs, sans pour autant s'inscrire dans une

revendication de propriété étatique. Il concerne les domaines des ressources naturelles, mais aussi des savoirs, de la culture, de l'information. La propriété commune est alors envisagée en termes d'usage et de renouvellement des ressources. Les communs sont partagés entre des usagers regroupés dans une « communauté » qui se donne des règles collectives et dont la taille et la nature peuvent varier. Ils supposent l'engagement des citoyens. Mais ces communautés, tout en étant autonomes, ne sont pas indépendantes de la société globale. Il va sans dire que les communs dépendent aussi des États, qui devraient s'assurer de l'égalité d'accès pour tous. Enfin la préservation des communs globaux, l'atmosphère, les océans, la biodiversité, ne peut être envisagée sans accords internationaux qui s'appliquent aussi à ces communautés.

C'est pourquoi, les Nations unies devraient être le lieu de la reconnaissance des communs et de leur traduction en termes de droits inaliénables : droits sociaux, droits d'accès aux éléments fondamentaux de la vie, droits d'usage des communautés de base sur les ressources. À Rio, nul doute que c'est le Sommet des peuples qui aura pour tâche d'affirmer ces droits et de leur donner un contenu concret.

Le climat, victime de l'inaction et otage de la finance

Le projet de déclaration de la conférence officielle de Rio+20 actuellement en discussion « salue le résultat de la conférence de Durban ». C'est pourtant lors de cette conférence que s'est achevée la remise en question de deux principes fondateurs de la Convention pour le changement climatique (CCNUCC) établie à Rio en 1992 et du protocole de Kyoto qui en a découlé. Le principe de « responsabilités communes mais différenciées », qui établissait de facto une dette historique des pays industriels auprès des autres, a ainsi volé en éclat. Et le caractère contraignant des engagements de réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES) de ces mêmes pays industriels a définitivement disparu, remplacé par de simples engagements volontaires. Pire, là où la conférence de 1992 s'était engagée à stabiliser le climat, chaque année, un nouveau record d'émissions de GES est battu (+ 6 % en 2100). Si rien n'est fait, le pire des scénarios de réchauffement global établi par les scientifiques du GIEC en 2007, rendant les conséquences des dérèglements climatiques non maîtrisables, pourrait se réaliser. Revenir à Rio de Janeiro en 2012 sans avoir tiré les leçons de vingt ans de politiques internationales inefficaces a quelque chose d'obscène. Et de criminel si l'on tient compte des 300 000 personnes⁵ qui perdraient la vie chaque année en raison des conséquences des dérèglements climatiques.

Pourtant, un bilan sérieux et contradictoire serait révélateur. Il montrerait que le refus de remettre en cause les modèles de production et de consommation prédateurs de ressources et socialement injustes n'a fait que renforcer et soutenir une fuite en avant énergétique fossile absolument insoutenable. Refusant de perturber le modèle d'accumulation capitaliste, les trop faibles engagements de réduction d'émissions se sont accompagnés de « mécanismes de flexibilité » qui ont installé les marchés du carbone, avec leur arsenal de produits dérivés et autres innovations financières. Ainsi, la Banque mondiale, finançant par ailleurs les pires projets dévastateurs sur la planète - grands barrages, centrales à charbon, incinérateurs géants - promeut fortement des dispositifs de compensation carbone permettant à des entreprises ou des États de se soustraire à leurs obligations de réduction d'émissions. Contre le financement de projets dans des pays du Sud souvent rentables et pas toujours appropriés, il est ainsi possible d'obtenir des certificats de réduction d'émissions échangeables et valorisables sur les marchés du carbone, notamment en Europe. Le rapport du PNUE de 2011 sur l'économie verte, qui établit une des bases des discussions préalables à Rio 2012, ne prévoit rien d'autre que la généralisation de ces dispositifs : « Les instruments économiques tels que les permis négociables sont de puissants outils de gestion de « l'invisibilité économique de la nature », de plus en plus utilisés pour traiter un large éventail de questions environnementales. »⁶ La finance carbone est donc désormais prise en exemple pour être étendue à d'autres domaines de la nature. Comme de nouvelles opportunités de profits.

Pour changer la donne,
Sommet des peuples et journée d'actions globale

L'ensemble des mouvements sociaux et écologistes de la planète sont conviés à Rio de Janeiro du 15 au 23 juin pour participer et contribuer à la réussite du Sommet des peuples « pour la justice sociale et écologique, contre la marchandisation de la vie et pour la défense des biens communs ». Plus de 400 organisations brésiliennes, associations, syndicats ouvriers et paysans, réseaux sont impliquées dans sa préparation, avec le concours des mouvements internationaux. Une feuille de route commune avait été adoptée lors du Forum social mondial de Dakar en février 2011, pour faire de tous les rendez-vous suivants, contre-G8 et contre-G20 en France, sommet sur le climat à Durban, Forum alternatif mondial de l'eau à Marseille, des moments de construction collective pour poursuivre le processus d'accumulation d'expériences et mobilisations internationales depuis de nombreuses années : Rio 1992, mouvement zapatiste, mobilisations contre les zones de libre-échange et contre l'OMC, processus des forums sociaux mondiaux, contre-G8-G20, mouvement pour la justice climatique, Cochabamba, etc.

Le Sommet des peuples a pour ambition de construire un positionnement commun des mouvements, une sorte de déclaration des peuples, face à ce qui sortira de la conférence officielle. C'est pourquoi l'organisation de ce sommet - qui comportera également des activités autogérées - s'articulera autour des Assemblées des peuples. Ces assemblées auront vocation à dénoncer les causes structurelles des crises actuelles, définir des solutions et paradigmes alternatifs, et enfin construire un agenda de campagnes et mobilisations communes au-delà de Rio. À cet effet, cinq plénières de convergence des activités auto-organisées seront organisées sur les thématiques 1) Droits pour la justice sociale et environnementale, 2) Défense des communs contre la marchandisation, 3) Souveraineté alimentaire, 4) Énergies et industries extractives, 5) Travail, pour une autre économie et de nouveaux paradigmes sociaux. Les mouvements sociaux, les organisations de la société civile, les organisations de lutte sont donc invités à venir à Rio pour contribuer à la construction de cet agenda de propositions et de mobilisations communes.

En plus de marquer clairement un rejet des logiques visant à faire de la nature et des sociétés de nouveaux espaces lucratifs pour le système économique et financier, ce Sommet des peuples va mettre en valeur les importantes luttes qui se déroulent au Brésil contre un mode de développement insoutenable. Ainsi en est-il du barrage de Belo Monte, de la remise en cause du « Code forestier », des monocultures OGM, des méga-infrastructures et réhabilitations urbaines prévues pour la Coupe du monde et les Jeux olympiques, des pollutions suscitées par les sites industriels tels que l'aciérie TKCSA dans la baie de Sepetiba, ou encore des agissements de la multinationale brésilienne minière Vale, qui vient d'être nommée « pire entreprise de la planète » en 20127.

Il n'est pas impossible que ce Sommet des peuples à Rio, auquel Attac France et de nombreuses organisations partenaires vont contribuer, soit un immense succès. Néanmoins, le risque est grand d'assister à une conférence officielle largement médiatisée mais ne débouchant pas sur des solutions à la hauteur de la crise vécue par l'humanité et par la planète. Raison pour laquelle l'ensemble des organisations et des populations mondiales sont invitées à se saisir du 20 juin, date d'ouverture de la conférence officielle, pour en faire une journée mondiale d'actions décentralisées, décuplant nos forces pour imposer nos propres solutions à des pouvoirs politiques et économiques qui n'en veulent pas. Ces solutions sont nombreuses et sont déjà là : récupération des biens communs, expériences de transition énergétique, relocalisation d'activités et circuits courts, souveraineté alimentaire et pratiques agroécologiques, monnaies locales... Pour étendre et généraliser ces pratiques, financer la transition écologique et sociale au Nord comme au Sud, et plus généralement entamer un processus de démarchandisation et de définanciarisation des communs et de la vie des populations, il n'y a pas d'autres solutions que de s'affranchir du pouvoir des multinationales et des secteurs financiers. Tel est et sera l'objet de l'implication d'Attac France, en lien avec de nombreux partenaires, dans la réussite des initiatives à venir, à Rio mais aussi ici, en France. En effet, plusieurs initiatives s'organisent ici et ailleurs en amont et en écho à ce Sommet des peuples, pour déconstruire le discours sur l'économie verte, alerter sur les enjeux de la Conférence et montrer qu'un autre futur est possible. Parmi ces initiatives, une après-midi débat « pour la justice sociale et écologique » est prévue à Paris fin mai8. Cette journée nous permettra de partager nos analyses et décrypter cette fameuse « économie verte », en partant des luttes actuelles, telles que les mobilisations contre les gaz et huiles de schiste, les grands projets inutiles, le nucléaire, l'agro-industrie, la justice sociale, etc. À « leur » économie verte, nous opposerons nos propositions et expériences alternatives pour d'autres projets de société fondés sur le partage et les solidarités. Nous appelons également les collectifs locaux à multiplier les initiatives et mobilisations citoyennes afin que chacun puisse se saisir

localement des enjeux de Rio+20 et travailler collectivement à la convergence de nos luttes et alternatives.

Réagir face à la ruée sur les ressources minières et énergétiques

Selon le PNUÉ, l'économie verte « réduit de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources » tout en assurant une « utilisation rationnelle des ressources et l'efficacité énergétique ». Dans cette perspective, l'augmentation du prix des matières premières et l'utilisation massive de nouvelles technologies sont généralement mises en avant comme les deux vecteurs permettant de réduire la pression sur les ressources naturelles non renouvelables et d'assurer la transition vers des modèles soutenables. Pourtant, loin de dématérialiser l'économie, les nouvelles technologies consomment de grandes quantités de ressources naturelles. Par exemple, la fabrication d'un ordinateur nécessite plus de 200 kg d'énergies fossiles et d'importantes quantités de minerais. Plus évident encore, la montée des prix de l'énergie et des minerais ne provoque aucunement leur remplacement par des énergies ou matériaux renouvelables. Au contraire, on observe une véritable ruée sur leur extraction, renforcée par la compétition suscitée par les besoins gigantesques des économies émergentes. Le renchérissement des matières premières favorise leur financiarisation puisque de nombreux acteurs financiers sont attirés par leurs hauts niveaux de rentabilité, les grandes quantités de liquidités en circulation dans le secteur et la spéculation possible sur les évolutions des prix. Par ailleurs, de nouvelles technologies d'extraction deviennent rentables et l'on fore ou excave toujours plus loin, plus profond et avec plus de conséquences environnementales, pour quelques grammes de cuivre ou mètres cube de gaz ou de pétrole. Ainsi s'expliquent les ruées actuelles sur les pétroles et gaz de schiste, les sables bitumineux, ou encore l'offshore profond.

Face à ces logiques, partout sur la planète des résistances s'organisent. Et des alternatives se discutent. Ainsi en est-il face aux mines à ciel ouvert, existantes ou en projet, qui permettent d'extraire du minerai présent en infime quantité par l'excavation de centaines de millions de tonnes de roche. Leur traitement, grand consommateur d'eau et de produits toxiques, pollue les sols, les cours d'eau, les nappes phréatiques et empoisonne les populations environnantes. L'entreprise brésilienne Vale, deuxième plus importante industrie minière de la planète, sera ainsi mise à l'index lors du Sommet des peuples à Rio de Janeiro par le réseau international des personnes affectées par la Vale, qu'elles soient riveraines ou salariées de l'entreprise ! Cette fuite en avant extractive est également celle qui est dénoncée par les mobilisations contre les gaz et huiles de schiste, ou contre les sables bitumineux, un peu partout sur la planète.

L'extraction de ces gaz aux États-Unis, au Canada, en Angleterre et ailleurs, suscite d'innombrables pollutions chimiques et toxiques, des conséquences sanitaires sur les populations, le gaspillage d'eau potable, la destruction des territoires, des tremblements de terre, de très importantes émissions de gaz à effets de serre. Pourquoi poursuivre dans cette voie plutôt que d'œuvrer à des scénarios de transition énergétique associant sobriété et efficacité énergétiques ? De nombreuses réflexions ont débuté pour tenter d'imaginer et construire ce que seraient des sociétés post-extractivistes, c'est-à-dire en mesure de réduire considérablement la pression exercée sur l'extraction des ressources naturelles. À n'en pas douter, la préparation du Sommet des peuples et la journée d'action globale du 20 juin pourraient être l'occasion d'articuler ces mobilisations avec ces réflexions globales, tout en démultipliant les actions décentralisées pour dénoncer les pratiques extractives des multinationales.

Liens :

" Site officiel du Sommet des peuples : <http://cupuladospovos.org.br>

" L'appel « Venez réinventer le monde » (juin 2011) : <http://climatjustice.files.wordpress...>

" Recueil de documents : <http://climatjustice.org/rio20-enje...>

URL source : [<http://www.france.attac.org/article...>]